

AU SUJET DE LA "SEMAINE DU BANQUIER" TENUE À COTONOU

P. 03

Arlette Boccovi : « SIRE OHADA accompagne banques et entreprises depuis une vingtaine d'années »



A l'issue de la "Semaine du Banquier" à Cotonou, du 20 au 23 mai 2025, avec des participants venus de 7 pays africains, de la France et du Canada, Arlette Boccovi, gérante de SIRE OHADA, explique que son cabinet assiste les banques et les entreprises dans les 17 pays de l'OHADA dans leurs besoins de formation, de recouvrement de créances et d'investigations commerciales

3^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION MIXTE MILITAIRE

P. 05

Le Bénin et l'Afrique du Sud ensemble pour la stabilité et la paix en Afrique



Réunis le mercredi 21 et pendant 3 jours, les deux pays ont décidé de renforcer leur coopération militaire et de partager leurs expériences et expertises en matière de lutte contre la menace asymétrique et la promotion de la paix.

ACP
Auto clinique performance
229 97 53 75 68 / 99 76 85 85

Si vous recherchez un garage automobile fiable au Bénin, ne cherchez pas plus loin, ACP spécialisé dans une vaste gamme de service, notamment l'entretien des voitures :

- Mécanique Générale
- PEINTURE
- SOUDURE
- CLIMATISATION
- SCANNAGE & PROGRAMMATION
- VENTE DE PIÈCES
- VENTE DES VEHICULES

Une équipe d'expert à votre service, pour toutes vos réparations et corrections sur la carrosserie de votre automobile avec des peintures de haut qualité et durable pour mettre votre voiture propre.

L'HERITAGE 105
RESTAURANT LOUNGE CIGAR BAR

NOUS VOUS INVITONS À VENIR DÉCOUVRIR NOTRE RESTAURANT & CIGAR BAR L'HERITAGE À PARIS

CLIQUEZ POUR VOIR

INFOS ET RÉSERVATION
+33 9 66 82 41 08

Nous avons hâte de partager cette expérience avec vous.

6 PAYS. 1 PARI. 1 FRISSON.
Elle revient bientôt !

Le compte à rebours est lancé...

PMU, LONACI, PMU, LOWISE

COMPACT G20 / MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES

Un atelier d'apprentissage par les pairs ouvert à Cotonou

Du 22 au 24 mai 2025, la capitale économique du Bénin accueille une rencontre internationale autour de la mobilisation des ressources nationales. Treize pays du Compact G20 avec l'Afrique participent à cet événement axé sur l'apprentissage mutuel, le partage d'expériences et la recherche de solutions durables pour le financement du développement.

Le Novotel Orisha a abrité, ce jeudi 22 mai 2025, le lancement officiel de l'événement d'apprentissage par les pairs consacré à la mobilisation des ressources nationales. Organisé sous l'égide du Compact G20 avec l'Afrique, en partenariat avec la Banque mondiale et l'ACET (African Center for Economic Transformation), cet événement réunit treize (13) pays africains, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Maroc, le Burkina-Faso, l'Éthiopie, la Guinée, le Sénégal, le Rwanda, le Togo, la RDC, la Tunisie et l'Égypte.

Au cœur des discussions : le développement de stratégies de financement endogène, la gestion des risques de catastrophes et la réduction de la dépendance aux financements extérieurs. Cette initiative fait suite aux engagements pris depuis 2018 dans le cadre du



Compact avec l'Afrique, et vise à consolider les acquis tout en identifiant de nouvelles opportunités.

Durant trois jours, les participants échangeront sur des thématiques

clés telles que l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale, le renforcement des capacités administratives, ainsi que la participation accrue du secteur privé dans le financement public. L'objectif est de favoriser une croissance économique durable et inclusive, tout en renforçant la viabilité budgétaire des États.

Représentant le Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, Mme Alimatou Shadiya ASSOUMAN, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a exhorté les participants à explorer des approches audacieuses et innovantes, adaptées aux réalités de chaque pays.

Dans son mot d'ouverture, Madame Alimatou ASSOUMAN a exprimé sa reconnaissance envers les partenaires techniques et financiers, notamment l'ACET et la Banque mondiale, ainsi que les pays membres du G20 pour leur soutien continu aux efforts africains.

La rencontre de Cotonou se présente ainsi comme une plateforme de dialogue pratique et de partage d'expériences, illustrant l'esprit de coopération qui anime le Compact G20 avec l'Afrique. Elle marque une nouvelle étape vers une Afrique plus autonome financièrement, résiliente et tournée vers l'avenir.

gouv.bj



AU SUJET DE LA "SEMAINE DU BANQUIER" TENUE À COTONOU

Arlette Boccovi : «SIRE OHADA accompagne banques et entreprises depuis une vingtaine d'années»

A l'issue de la "Semaine du Banquier" à Cotonou, du 20 au 23 mai 2025, avec des participants venus de 7 pays africains, de la France et du Canada, Arlette Boccovi, gérante de SIRE OHADA, explique que son cabinet assiste les banques et les entreprises dans les 17 pays de l'OHADA dans leurs besoins de formation, de recouvrement de créances et d'investigations commerciales.

Le Quotidien. Pouvez-vous vous présenter madame ?

Je suis Arlette BOCCOVI, gérante du Cabinet SIRE OHADA. SIRE OHADA accompagne depuis près de 20 années les banques et les entreprises de tous secteurs, entre autres, dans leurs besoins de formation, de recouvrement de créances et d'investigations commerciales.

Le Quotidien. Dites-nous pourquoi cette formation au profit des banquiers ?

La semaine du banquier initiée en 2008 est un concept de formation qui vise à assurer le renforcement des capacités des professionnels du droit et de la banque dans un cadre d'échanges et de partage d'expériences. Il s'agit d'outiller le personnel bancaire à être davantage productif pour son institution et partant pour

le développement économique de l'Afrique.

Le Quotidien. Comment choisissez-vous les participants ?

Notre cible est composée du personnel bancaire, toutes professions confondues, les dirigeants de banque, les professionnels du droit à savoir les avocats, les huissiers, les magistrats, les dirigeants d'entreprises et directeurs juridiques. Les 17 États parties de l'OHADA sont tous concernés par nos sessions de formation. Nous lançons des invitations en moyenne deux mois avant l'événement. Les institutions et les personnes intéressées s'inscrivent pour prendre part à cet important événement qui est annuel.

L'édition 2025 a rassemblé des participants et des formateurs venus du Bénin, du Togo, de la Côte

d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Tchad, de la RDC, de France et du Canada.

Le Quotidien. Après quatre jours de travaux, quel bilan pouvez-vous dresser ?

Les travaux ont été riches et denses. Les échanges ont été dynamiques. Le thème de la fraude en milieu bancaire est nouveau. L'auditoire a déclaré avoir beaucoup appris et avoir été sensibilisée sur le sujet et a promis tout mettre en œuvre pour préserver les institutions bancaires opérant en Afrique. Quant aux autres thèmes abordés à savoir l'hypothèque et les nouvelles attributions de l'huissier, les travaux ont permis de répondre aux préoccupations des institutions. Les participants ont déclaré avoir été satisfaits des travaux. Ils ont particulièrement souligné le partage entre institutions de diffé-



rents pays. Les outils mis à leur disposition et les recommandations seront implémentés dès leur retour dans leurs institutions respectives, c'est ce qu'ils nous ont déclaré. Les experts formateurs ont été également satisfaits de cette expérience de partage avec les participants qui sont tous des professionnels. J'en profite pour remercier tous nos Experts qui nous accompagnent dans cette mission de renforcement des capacités. Je remercie également au nom de SIRE OHADA, les institutions de plus en plus nombreuses qui nous accordent leur confiance.

Le Quotidien . A quand un prochain séminaire à

Cotonou ou ailleurs en Afrique ?

La prochaine édition aura lieu entre avril et mai 2026 dans une autre capitale africaine. Les sujets sont retenus à partir des suggestions que nous recevons des participants eux-mêmes, puisque notre objectif est d'accompagner l'économie africaine en répondant au plus près aux besoins des professionnels. En attendant, participants et formateurs continueront à échanger librement entre eux puisqu'ils ont eu l'occasion de sceller leur amitié au cours d'une excursion qui leur a permis de visiter les sites touristiques de la ville de Ouidah.

Réalisé par la rédaction



DIALOGUE GOUVERNEMENT-PARTENAIRES SOCIAUX AU BÉNIN

Les travaux de la 1^{ère} session ordinaire au titre de l'année 2025 ouverts

Le Ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANE a procédé, le jeudi 22 mai 2025 à Cotonou, à l'ouverture officielle des travaux de la 1^{ère} session ordinaire de la Commission nationale de concertation, de consultation et de négociations collectives au titre de l'année 2025. Cela, en présence de la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Madame Adidjatou MATHYS, et plusieurs autres membres du gouvernement.

Cette session ordinaire à laquelle prennent part plusieurs autres ministres du gouvernement, partenaires sociaux, représentants du patronat, directeurs des structures étatiques, cadres, constitue un moment privilégié d'échanges sur les grandes problématiques que traverse le monde du travail, tant du point de vue des employeurs que des travailleurs.

Dans son mot d'ouverture, le Ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANE a réaffirmé l'importance que le

Gouvernement accorde à ce cadre de concertation : « Je veux redire avec force que le Gouvernement du Président Patrice TALON attache un prix particulier à ce cadre de concertation. Il permet de faire vivre les principes de dialogue social, de justice sociale et d'équité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ».

Depuis son avènement en 2016, le Gouvernement maintient le dialogue social permanent avec les partenaires sociaux. Ces échanges amènent à des



solutions concrètes face aux revendications des travailleurs.

Malgré tous ces efforts, le gouvernement reste pleinement conscient que des défis subsistent. C'est pourquoi, pour le Ministre d'État, le gouvernement demeure engagé à entretenir un dialogue social ouvert, constant et structurant, dans le respect des équilibres et de la soutenabilité des politiques publiques. Pour



finir, le Ministre d'État forme le vœu que la session se déroule dans un climat de sérénité, d'écoute mutuelle et de responsabilité partagée. Au cours de l'ouverture des travaux, les Secrétaires

généraux des centrales et confédérations syndicales ont pris la parole pour rappeler certaines doléances qui, sans doute, seront étudiées au cours des échanges.

D. R.



3^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION MIXTE MILITAIRE

Le Bénin et l'Afrique du Sud ensemble pour la stabilité et la paix en Afrique

Réunis le mercredi 21 et pendant 3 jours, les deux pays ont décidé de renforcer leur coopération militaire et de partager leurs expériences et expertises en matière de lutte contre la menace asymétrique et la promotion de la paix.

La rencontre de Cotonou démarrée ce mercredi 21 mai 2025, entre les délégations des deux pays, vise deux objectifs majeurs. Elle s'affiche comme une occasion de réaffirmer la volonté des deux pays de renforcer davantage leur coopération militaire et de partager les expériences et expertises en matière de lutte contre la menace asymétrique et la promotion de la paix.

Le Bénin, engagé dans un processus de modernisation et de professionnalisation de ses forces armées met un point d'honneur sur l'échange de bonnes pratiques et l'appui technique entre pays du continent. Cette approche constituant un levier essentiel dans la construction de la sécurité collective.

Ainsi, le Directeur de la Coopération militaire et des Opérations de paix, le Capitaine de Vaisseau Régis AHOUEYA, a nourri l'espoir que les travaux se dérouleront dans



un esprit de rigueur, d'ambitions partagées pour faire émerger des actions concrètes au service de la coopération entre les deux pays.

Dans son intervention, la cheffe de la délégation Sud-Africaine, a salué le rôle joué par les deux pays depuis la signature de cet Accord militaire en 1994 qui rapproche davantage les gouvernements et les peuples des deux pays. Elle suggère que le Bénin et son pays restent dans cette dynamique pour la paix, la stabilité et la performance économique en Afrique.

Dr Thabekile GAMEDE a souligné que l'industrie sud-africaine de défense est capable de fournir du

matériel de défense à tout le continent. La Cheffe de la délégation sud-africaine a conclu ses propos en affirmant que cette rencontre sera également mise à profit pour explorer plusieurs autres pistes de collaboration et que les recommandations seront soumises aux ministres de tutelle respectifs.

Pour sa part, le Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense nationale, le Général de Brigade Abdul Back Sanni BACHABI, a soutenu que l'Afrique du Sud est un partenaire stratégique et inspirant du Bénin. Il a exhorté à une coopération structurée et évolutive afin de tirer le meilleur parti des complémentarités et d'apporter des réponses

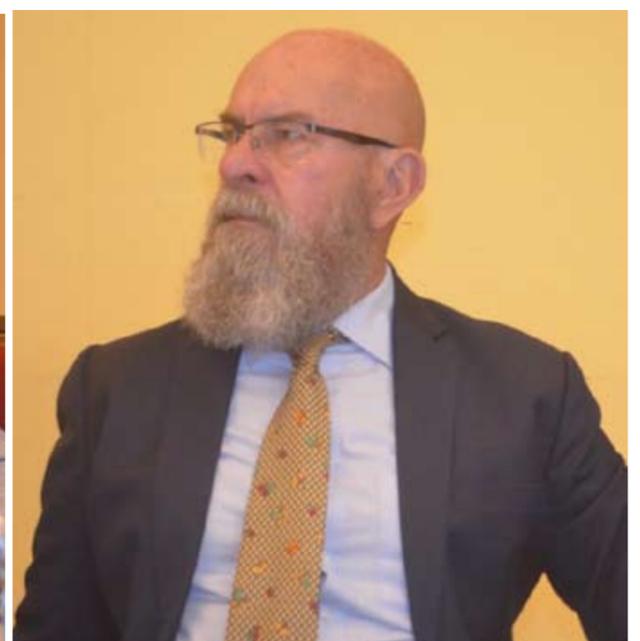
africaines aux défis africains.

La tenue de cette troisième édition de la commission mixte militaire à Cotonou s'inscrit dans la continuité d'une dynamique bilatérale fructueuse, initiée depuis plusieurs années. Elle témoigne aussi de l'engagement du Bénin à jouer un rôle actif sur le plan sécuritaire aux niveaux régional et continental.

Au menu de ces 3 jours de réflexion, le bilan de cette coopération militaire. La session se focalisera également sur les besoins en formations militaires.

Titraile et chapeau : Le Quotidien

Texte : source gouv actualités



CONFÉRENCE MONDIALE DU KARITÉ 2025

La filière karité se réinvente à l'échelle mondiale sous le leadership du Bénin

Le Palais des Congrès de Cotonou a accueilli le lundi 19 mai 2025, l'ouverture officielle de la Conférence mondiale du karité, édition 2025. Présidée par la Ministre de l'Industrie et du Commerce, Madame Shadiya Alimatou ASSOUMAN, cette rencontre internationale marque un moment fort pour le Bénin, hôte de l'évènement pour la troisième fois après 2012 et 2017.

Dans son discours d'ouverture, la Ministre a salué la reconnaissance du rôle moteur du Bénin dans la filière karité en Afrique. Elle a insisté sur l'ambition du gouvernement

bénois de transformer localement toute la production nationale dès la campagne 2025-2026, grâce à des investissements structurants, notamment la mise en place de Zones Économiques Spéciales et la construction d'une unité de transformation de 50.000 tonnes.

Sous le thème « L'avenir du karité : Créer un commerce gagnant-gagnant », les échanges porteront sur les défis de la transformation locale, l'équité dans la chaîne de valeur, la compétitivité industrielle et la reconnaissance du karité comme alternative au cacao.

Le représentant du Mi-



nistre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a, pour sa part, appelé à une meilleure protection du parc à karité et à une coordination renforcée pour soutenir les femmes productrices et améliorer la qualité.

La cérémonie a également été marquée par les

interventions de Madame Mamatou DJAFFO, présidente de la Fédération Nationale des Productrices de Karité (FNPK), Monsieur Gilles ADAMON président de l'Initiative Karité Bénin (IKB) et Madame Sandrine PLATTEAU, Ambassadrice de Belgique, tous unis pour défendre une filière

durable et inclusive. Organisée sur trois jours, cette conférence constitue un rendez-vous stratégique pour créer des synergies, bâtir des partenariats et transformer le potentiel de la filière karité en actions concrètes au profit du continent.

gouv/bj



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 21 MAI 2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 21 mai 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- COMMUNICATIONS.

I-1. Construction d'un Centre d'Identification - Immigration - Emigration - Election (CIIEEL) à Cotonou.

Le projet CIIEEL est un centre d'envergure devant abriter les sièges des institutions publiques que sont :

la Commission Électorale nationale autonome (CENA) dont le bâtiment comprend quatre niveaux ;

l'Agence nationale d'Identification des personnes (ANIP), édifice de quatre niveaux également ;

la Direction de l'Émigration et de l'Immigration (DEI), de même configuration ; et

la Direction des Affaires consulaires et des Béninois de l'Extérieur (DACBE), immeuble de deux niveaux.

Dans la perspective de sa réalisation, le Conseil s'est prononcé en faveur de la contractualisation avec divers cabinets pour les missions de maîtrise d'œuvre complète et de contrôle technique afin d'assurer l'exécution du projet en cohérence avec les principes directeurs qui le portent.

I-2. Conduite d'une étude dans le cadre de la réforme du secteur béninois de la boulangerie.

En raison des insuffisances révélées par l'état des lieux qui en a été fait, cette réforme vise le renforcement des instruments juridiques existants ainsi que des normes sanitaires de qualité et de sécurité alimentaire. Aussi, prendra-t-elle en compte, la modernisation des conditions de production et l'amélioration des techniques appliquées aux fins d'introduire des pratiques innovantes.

A terme, l'étude mettra à la disposition du ministère de l'Industrie et du Commerce :

le guide technique d'installation d'une unité de boulangerie ;
le guide des bonnes pratiques et des normes pour la production du pain ;

le mécanisme pour la détermination participative du prix du pain avec les acteurs du secteur ;

les instruments de détection et de mesure de substances prohibées qui pourraient se trouver dans la farine de blé, la pâte de farine de blé et le pain.

L'objectif visé est d'améliorer les conditions et techniques de production par l'ensemble des acteurs du secteur pour produire du pain de meilleure qualité au profit de la population.

I-3. Réalisation du Schéma directeur des postes sources haute tension/moyenne tension et des réseaux moyenne tension du Bénin à l'horizon 2040.

Le diagnostic des réseaux électriques du Bénin, réalisé en 2024, a mis en évidence plusieurs défis nécessitant des ajustements stratégiques et techniques.

Dans ce cadre, il a été demandé à une structure spécialisée de proposer à la Société béninoise d'Énergie électrique (SBEE), des outils et des études stratégiques pertinentes pour optimiser le développement des réseaux de distribution d'électricité au Bénin, en cohérence avec les objectifs nationaux d'électrification.

Lesdites études permettront d'une part de : @- optimiser les investissements en priorisant leur rentabilité économique et technique afin d'éviter les surcoûts liés à des infrastructures mal dimensionnées ou redondantes ;

améliorer la qualité de la fourniture d'électricité en corrigeant les insuffisances liées aux surcharges fréquentes, aux pertes techniques élevées et à la qualité de service qui reste perfectible ;

anticiper les besoins énergétiques futurs face à une croissance démographique et économique rapide et de prévoir des infrastructures capables d'accueillir les charges futures, notamment pour l'électrification rurale et le développement des zones industrielles et péri-urbaines, etc.

Elles aideront, d'autre part, à :

moderniser les réseaux et accélérer la transition énergétique en standardisant progressivement les réseaux à une tension uniforme de 20 kV pour améliorer leur efficacité, leur fiabilité et



réduire les coûts d'investissement et de maintenance ;
mettre en œuvre une politique d'enfouissement des réseaux dans les zones urbaines denses, en débutant par Cotonou, afin de réduire les risques climatiques et d'améliorer l'esthétique urbaine ;
conduire un processus de transfert de compétences vers les ingénieurs de la SBEE, incluant une formation à l'utilisation de l'outil de planification installé et aux méthodes de planification des réseaux ;
accroître l'autonomie de la SBEE dans la gestion des projets d'infrastructures électriques, réduisant ainsi la dépendance à l'expertise étrangère.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec ce prestataire qualifié, à charge pour le ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Mines de superviser la mise en œuvre du projet et de veiller à l'intégration des résultats des études dans les futurs plans d'investissement de la SBEE.

A cet effet, une attention particulière sera accordée aux travaux d'urgence prévus sur la période 2025-2028.

I-4. Homologation des prix de cession des intrants et d'achat de coton graine aux producteurs au titre de la campagne agricole 2025-2026.

En dehors des prix de cession des engrais déjà fixés respectivement à 17.000 FCFA le sac de 50 kg de NPK coton et vivriers, 15.000 FCFA le sac de 50 kg d'urée et 14.000 FCFA celui de 50 kg de la formule SSP, le Conseil a approuvé les prix des insecticides comme ci- dessous :

insecticide contre les Jassides (Jacobia 350 EC) : 3400 FCFA le flacon pour le traitement de demi (0.5) hectare ;
insecticides coton alternatifs aux pyréthrinoides : 3.400 FCFA le flacon pour le traitement de demi (0.5) hectare ;
3.400 FCFA le flacon des binaires acaricides de même que des binaires aphicides pour le traitement de demi (0,5) hectare ;
3.500 FCFA le litre d'herbicides totaux ; @- 7.400 FCFA le litre d'herbicides sélectifs de prélevée ;
7.000 FCFA le litre d'herbicide sélectif précoce Deal 11 OD ;
7.500 FCFA le litre d'herbicide sélectif précoce Deal plus 110 OD.

Par ailleurs, les prix d'achat du coton-graine aux producteurs au titre de la campagne cotonnière 2025-2026 ont été homologués ainsi qu'il suit :

coton-graine conventionnel 300 FCFA/kg pour le 1er choix et à 250 FCFA/kg pour le 2ème choix ;
coton-graine biologique 360 FCFA/kg pour le 1er choix et à 310 FCFA/kg pour le 2ème choix.

En ce qui concerne les fonctions critiques, elles s'établissent à 13 FCFA/kg de coton-graine, tandis que le prélèvement pour la réserve stratégique est de 5 FCFA/kg de coton-graine.

Le Conseil saisit cette occasion pour rappeler aux producteurs qu'il est formellement interdit de sortir les intrants ainsi subventionnés du territoire national, et instruire les ministres concernés de veiller particulièrement au respect de cette

mesure.

II- RENCONTRES ET MANIFESTATIONS INTERNATIONALES.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

la participation du Bénin à la 113ème session de la Conférence internationale du Travail et autres rencontres, à Genève, en Suisse, du 2 au 13 juin 2025 ; puis celle du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche aux rencontres statutaires et autres missions officielles du secteur, au titre de l'année 2025.

III- MESURES INDIVIDUELLES.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

A la Présidence de la République
Autorité de régulation des marchés publics :
Membres du Conseil de régulation

Au titre de la Présidence de la République : Monsieur Séraphin AGBAHOUNGBATA

Au titre du ministère de la Justice et de la Législation : Monsieur Gilbert Ulrich TOGBONON

Au titre du secteur privé :
Madame Francine AÏSSI HOUANGNI

Monsieur Derrick BODJRENOU

Au titre de la société civile

Madame Carmen Sinani Oredolla GABA

Madame Maryse AHANHANZO GLELE

Au ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale

Directeurs départementaux comme suit :

Borgou : Madame Zénabou GOUNOU

Mono-Couffo : Monsieur Thierry Mahougnon

ADANKANHOUNDE

Ouémé-Plateau : Madame Nadine AKOGBETO AÏSSI

Au ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable

Directeur général de l'Environnement et du Climat :

Monsieur Ibila DJIBRIL

Directeur des Transports terrestres et aériens :

Monsieur Joseph AHISSOU

Directeur des Affaires portuaires, maritimes et fluvio-

lagunaires : Monsieur Germain Jessugnon AHISSOU

Directeurs départementaux ainsi qu'il suit :

Atlantique : Monsieur Adolphe Vaxilis TOHOUNDJO

Donga : Monsieur Djinédou TAKPARA

Ouémé : Monsieur Célestin Dohèto AZONHOUMON

Au ministère de la Défense nationale

Le Général de division aérienne Bertin BADA est promu au

grade de Général de corps aérien.

Fait à Cotonou, le 21 mai 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

HOROSCOPE du Jeudi 25 Juin 2015



Bélier
Si vous êtes nés entre le 21 mars et le 20 avril. Votre pouvoir de séduction sera irrésistible, et vous évoluerez en plein bonheur avec un être qui vous convient à souhait. Une excellente journée pour resserrer vos liens conjugaux, ou pour vous engager définitivement, pour donner une belle réception à l'occasion de votre mariage, et pour partir heureux et comblés en voyage de noces à l'étranger comme il se doit.



Lion
Si vous êtes nés entre le 23 juillet et le 23 août. Avec cet aspect favorable de Mercure, vous aurez droit à une certaine animation dans votre vie amoureuse. Les couples en profiteront pour discuter, s'aimer, et se disputer aussi ! Si vous êtes solitaire, la journée vous réservera sans doute une bonne surprise ; pour une fois, laissez-vous aller à vos désirs et vivez au jour le jour sans vous demander ce que l'avenir vous réserve.



Sagittaire
Si vous êtes nés entre le 23 novembre et le 21 décembre. Si vous êtes célibataire, votre vie amoureuse risque fort d'être soumise à l'instabilité - pour ne pas dire plus ! Ne faites rien qui puisse provoquer une détérioration de votre situation actuelle. Et souvenez-vous qu'il y a toujours lieu d'améliorer une situation donnée, quelle qu'elle soit. Les relations conjugales seront



Taureau
Si vous êtes nés entre le 21 avril et le 21 mai. Vous trouverez que la stabilité conjugale, ce n'est pas si mal ! Et vous n'hésitez pas à faire quelques concessions, à sacrifier un peu de votre chère liberté, pour renforcer l'entente avec votre conjoint ou partenaire. Bravo ! Célibataire, vous



Vierge
Si vous êtes nés entre le 24 août et le 23 septembre. Cette fois, les essais auront de vraies chances de faire une rencontre très importante, et ceux qui sont déjà amoureux pourront conquérir la personne qui les fait rêver. Dans de nombreux cas, cet impact de Jupiter va même vous mener droit au mariage. Si vous êtes déjà lié, Jupiter vous promet une journée particulièrement heureuse en couple ; joie de vivre, complicité, tendresse et sensualité



Capricorne
Si vous êtes nés entre le 22 décembre et le 20 janvier. Vous mènerez vos affaires de coeur tambour battant. Conscient de votre sex-appel réchauffé, vous userez de ce pouvoir pour parvenir à vos fins et assouvir vos désirs. Célibataire, vous forcez sans doute des conquêtes plus flatteuses les unes que les autres. Mais si vous êtes déjà lié, vos agissements risquent de provoquer des



Gémeaux
Si vous êtes nés entre le 22 mai et le 21 juin. L'amour passera cette fois avant tout le reste, même si vous avez juré de fermer définitivement votre porte à Cupidon. Normal, puisque Vénus domine votre Ciel aujourd'hui. Votre horizon sentimental sera très dégagé. Une charmante rencontre est



Balance
Si vous êtes nés entre le 24 septembre et le 23 octobre. De l'exotisme et de la fantaisie dans votre vie amoureuse des célibataires aujourd'hui. Le grand amour pourrait bien vous faire un clin d'oeil. Regardez bien autour de vous : il y a certainement un coeur à prendre dans les parages ! Vous pourrez savourer un bonheur tranquille et serrez auprès de votre conjoint ou partenaire. Mais ce ne sera pas le fait du hasard !



Verseau
Si vous êtes nés entre le 21 janvier et le 20 février. Le climat amoureux des célibataires risque d'être peu harmonieux. Il y aura entrave à l'épanouissement affectif, à la manifestation des sentiments, à tout projet de légalisation d'une union. Vous serez attirés par la nouveauté, par des amourettes vibrantes mais passagères. Si vous vivez en couple, espérons que



Cancer
Si vous êtes nés entre le 22 juin et le 22 juillet. Les rapports conjugaux auront des chances d'être plus satisfaisants que d'habitude, à condition que vous bridiez quelque peu votre instinct dominateur ou votre tendance à l'agressivité, surtout si votre conjoint ou partenaire est du même signe que vous. La vie amoureuse des célibataires sera plus sereine que dernièrement.



Scorpion
Si vous êtes nés entre le 24 octobre et le 22 novembre. Vous allez entrer dans une vraie journée de félicité conjugale. Cela pourrait bien vous valoir une très grande joie, un vrai bonheur même. Vous aurez les meilleures chances de connaître le grand amour - le vrai, le solide, le durable. Pourtant, n'idealisez pas trop votre conjoint ou partenaire. Célibataire, vous serez bien décidé à prendre en main votre destin sentimental. Et vous refuserez de vous laisser mener par le bout du nez.



Poissons
Si vous êtes nés entre le 21 février juin et le 20 mars. Malgré toutes les difficultés de la vie que vous menez, vous vivrez des heures esquises avec votre conjoint ou partenaire. Profitez-en à fond car, c'est bien connu, lorsque le coeur va, tout va. Célibataire, vous pourriez faire une connaissance dans une réunion mondaine ou amicale, et l'amour va naître instantanément.

Pax service Express

Compagnie privée de transport de personnes et de marchandises

Réservation

Cotonou-Parakou 4500f

Ticket du jour Cotonou-Parakou 5500f

Départ tous les jours 7 h et 13 h

Lieu de départ de Cotonou :

Place de l'Etoile rouge à côté de l'immeuble

Radio star

Lieu de départ de Parakou : quartier Gah face buvette Las Palmas

Contacts et bureau

Cotonou
97 -11-25-15 / 95-85-19-11
Face buvette Le Mental à Gbèdjomèlé



Voyager en toute sécurité avec le maximum de confort

Parakou

90-94-28-12 / 96-29-26-19

Face buvette Las Palmas

Blague

Je suis inquiet, je vois des points noirs.
- Tu a vu l'oculiste ?
- Non, des points noirs ! ■

URGENCES.....

"OPT"

Renseignements	:123
International	:120
Interurbain	:125
ACTEL	:124
Dérangements	:129

"POLICE"

Police - secours	:117
Sapeurs-pompiers	:118
SBEE (Dépannage)	:21 31 24 10
	:21 31 22 47

"CNIHU"

21 30 01 55 - 21 30 06 56
21 30 09 67 - 21 30 14 78

"PK3"

Clinique d'Alpakpa BONI
Route de P/N: 21 33 14 37
: 21 33 06 40

"METEO"

21 30 14 02/ 21 30 01 48

"BANQUE"

Ecobank 21 31 30 69/ 40 23

Pensée du jour
« La démocratie à l'occidentale est un luxe pour les peuples africains »
Jacques Chirac

RÉCEPTE N° 1139/MISP/DC/SG/DAI/SCC
09 BP 307 Cotonou
le.quotidien@yahoo.com



Siège :
Abomey-Calvi quartier Agoré - Plateau
Voie pavée SOS 4ème rue à droite
Maison Koudandé
Délphin Tel : 21 04 35 11
Cel : 95 47 41 05

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Alain C. Assogba

RÉDACTION

Desire TCHOKPONHOU
Simon Akogbe
Mamadou Agbavoraga

Collaboration

Souleymane boukary
Ricardo Gouri
Janvier Zodi
Adam Karim

Rédaction graphique

Germain ANQUETTE
Richard EKOUNDETON

Imprimerie

EBUJANNA

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION (HAAC)

Levée des sanctions contre Bénin Web TV et Le Patriote

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin a levé les sanctions imposées aux médias Bénin Web TV et Le Patriote, marquant ainsi une étape significative dans le paysage médiatique national.

Contexte des sanctions

En mars 2025, la HAAC avait suspendu Bénin Web TV et retiré la carte de presse de son promoteur, Paul Arnaud Déguénon, suite à la publication de deux articles jugés diffamatoires envers l'institution et son président. Ces articles, publiés les 21 et 23 janvier 2025, contenaient des allégations non fondées concernant le

budget de la HAAC et des demandes présumées de véhicules de fonction.

Le journal Le Patriote avait également été sanctionné en janvier 2025 après la publication d'un éditorial critiquant la stratégie gouvernementale lors d'une attaque militaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso et le Niger.

Levée des sanctions

La levée des sanctions intervient après que Bénin Web TV a présenté des excuses publiques à la HAAC et à son président, reconnaissant des erreurs de formulation dans les articles incriminés et réaffirmant son engagement envers

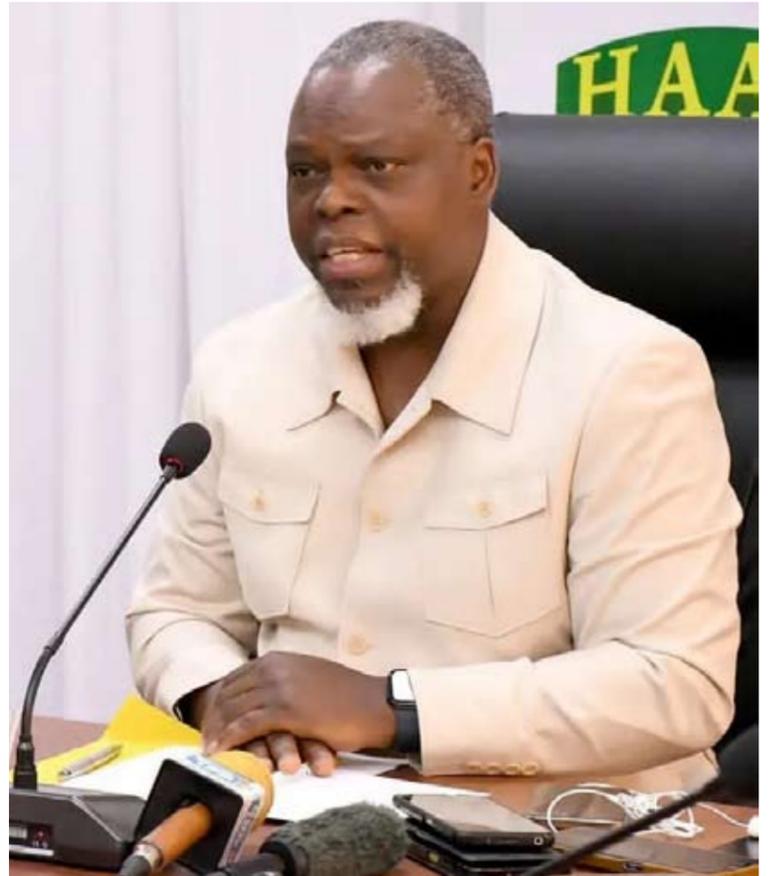
les principes déontologiques du journalisme.

Réactions et perspectives

Cette décision de la HAAC est perçue comme un signal positif en faveur de la liberté de la presse au Bénin.

La levée des sanctions contre Bénin Web TV et Le Patriote offre une opportunité pour renforcer le dialogue entre les autorités de régulation et les médias, afin de promouvoir un environnement médiatique respectueux des normes déontologiques tout en préservant la liberté d'expression.

D. R.



ATELIER DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES PMA/PEID POUR LA RÉGION AFRIQUE

L'ONU porte son choix sur le Bénin pour abriter les travaux

C'est une première au Bénin. Cotonou accueille du 20 au 22 mai 2025, l'Atelier régional du Fonds d'affectation spéciale des Pays les Moins Avancés (PMA) et des Petits États Insulaires en Développement (PEID) pour la région Afrique mis en place par le Conseil des droits de l'Homme du Système des Nations Unies. Les travaux ont été lancés le mardi 20 mai 2025 par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, Monsieur Yvon DETCHENOU. C'était en présence du représentant du Ministre des Affaires étrangères du Bénin, du Président du Conseil des droits de l'Homme ainsi que de plusieurs personnalités.

Le choix du Bénin pour abriter ce rendez-vous de haut niveau n'est pas anodin. Selon le Directeur Division du Conseil des droits de l'Homme et des mécanismes conventionnels au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, Monsieur Mahamane CISSE-GOURO, le Bénin, est l'un des rares États à avoir ratifié l'ensemble des principaux traités relatifs aux droits de l'Homme et à s'acquitter régulièrement de ses obligations en matière de rapports aux organes des

traités. Le pays siège depuis 2024 pour la deuxième fois consécutive au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, et est ouvert à toutes les procédures spéciales devant les Organes des Nations-Unies.

Ces assises de trois jours vont donc permettre aux participants venus de plusieurs pays, d'évaluer l'impact des activités du Fonds d'affectation spéciale des Pays les Moins Avancés / Petits États Insulaires en Développement, dans l'accomplissement de son mandat de formation et de renforcement de capacités, afin d'identifier les réussites, mais aussi les défis qui restent à relever, a fait remarquer, le Président du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Monsieur Jürg LAUBER.

Mais au-delà de cette mission, l'Ambassadeur Amour-Marie AKO indiquera que cet atelier offre une opportunité inédite pour un partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des engagements internationaux dans le domaine

des droits de l'Homme.

Pour Monsieur Ali OUATTARA, Coordonnateur résident par intérim du Système des Nations Unies, "la rencontre permettra de discuter, d'échanger et d'avancer ensemble vers un avenir où la justice et l'égalité ne sont pas seulement des idéaux, mais des réalités concrètes pour chaque individu."

Après avoir réaffirmé l'engagement du Bénin à poursuivre sa marche relative au respect des droits de l'Homme, le Ministre Yvon DETCHENOU a

rassuré les participants à l'atelier que le Bénin sera à leur côté, prêt à accompagner, engager avec eux dans le processus commun.

« Nous essayerons ensemble d'améliorer l'impact de ce mécanisme d'appui. Et ce travail contribuera sans doute à renforcer les capacités de tous les États participants et à promouvoir une culture durable des droits humains », a ajouté le Ministre, avant de souhaiter de fructueux travaux aux participants.

D. R.



VISITE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les nouvelles sont bonnes pour députés et personnel parlementaire

Les travaux de la construction du nouveau siège de l'Assemblée Nationale évoluent très bien. Les travaux sont à 64% d'exécution et pourront prendre fin en avril 2026. C'est du moins le constat fait par la conférence des Présidents suite à une visite du site ce mercredi 21 mai 2025 après une séance de travail placée sous l'autorité du Président Louis Gbèhounou-Vlavanou tenue à la salle polyvalente Antoine Kolawoléddji du Palais des gouverneurs.

Selon les explications apportées par Achille Houssou, Directeur Général de la SImAU, le projet de construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale du Bénin dont les travaux ont été lancés le 1er avril 2021 affiche aujourd'hui un taux d'exécution physique globale estimé à 64% pour un taux d'exécution financière de 46%. Il précise que tout sera mis en œuvre pour qu'en décembre 2025, le tout-couvert soit achevé et que l'hémicycle soit opérationnel pour accueillir les députés. «Le mois d'avril 2026 est l'échéance fixée pour la livraison définitive du bâtiment si les conditions, notamment financières sont réunies », a-t-il ajouté.

Satisfaction exprimée

Sur l'évolution globale du chantier, le Président Louis Gbèhounou-Vlavanou s'est réjoui de ce qu'on ne déplore plus aucun soucis technique et que tout évolue comme cela se doit.

Même avis chez le Président du groupe parlementaire «Les Démocrates», l'honorable Nouréinou-Atchadé, qui s'exprime en ces termes ; « Ce que je viens de voir sur le terrain me rassure sur le point qui nous a été fait par le Directeur général de la SImAU. C'est une très bonne infrastructure qui est en cours de réalisation. Les techniciens nous ont rassurés que l'hémicycle sera disponible en décembre 2025 et que l'ensemble des travaux sera achevé en avril 2026. C'est une bonne nouvelle lorsqu'on sait que le chantier avait connu un grand retard. Notre souhait est que tout soit mis en œuvre pour que ce retard soit résorbé. Si les travaux s'achevaient dans les délais avancés ce serait une très bonne chose pour notre pays et surtout pour nous députés puisque nous allons désormais disposer d'un bon cadre pour faire notre travail législatif. Nous allons continuer par faire le suivi afin que le calendrier finalement retenu soit respecté ».



Le Président du groupe parlementaire Union progressiste le Renouveau, L'honorable AkéNatondé, abonde dans le même sens. « Le chantier de construction de l'Assemblée nationale évolue selon moi à grand pas malgré les quelques retards qu'on peut déplorer. Le gouvernement est en train de jouer sa partition à travers le Maître d'ouvrage délégué qu'est la SImAU Bénin SA. Les entreprises sont à pied d'œuvre. J'avoue que c'est la première fois que je visite ce chantier depuis que les travaux ont été

lancés avec les premiers coups de pioche. Ma surprise est vraiment de taille quand j'ai observé le travail abattu jusque-là pour sortir de terre ce géant arbre à palabre que constituera notre Assemblée nationale désormais. C'est vrai qu'il reste encore à faire au niveau de la finition. Mais ma satisfaction est à un niveau élevé quand j'ai vu ce qui a été fait ».

Trois raisons expliquent cette visite de chantier

A l'entame de son intervention, le Président Louis Gbèhounou-Vlavanou situe le contexte dans lequel la séance de travail suivie de la visite de chantier intervient. En effet, selon le Président de l'Assemblée Nationale, la première raison est celle de satisfaire, à travers les membres de la conférence des Présidents, les nombreuses préoccupations qui ont été soulevées par des députés lors de la présentation de son rapport d'activités il y a quelques semaines. La deuxième, est celle d'associer les membres de la conférence des Présidents à des choix stratégiques qu'il ne serait pas bon de laisser uniquement aux représentants de l'Assemblée nationale au sein du comité de pilotage. La 3ème raison est liée à la date de livraison de l'hémicycle. Et cette rencontre, selon lui, permettra à chacun de se fixer.

S. EXT.



BACCALAURÉAT SESSION DE JUIN 2025**Important communiqué de la DOB**

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



OFFICE DU BACCALAURÉAT

N° 412 JOBD/FDS/DOE/SA

Cotonou, le 09 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT (Large diffusion)

Le Directeur Général informe les candidats libres inscrits à la session 2025 de l'examen, qu'ils peuvent consulter sur le lien inscription.bac.bj à l'aide de leurs identifiants de connexion, leur numéro de table et centre de composition du **lundi 12 mai au jeudi 12 juin 2025**.

Le retrait des convocations des candidats libres se fait tous les jours ouvrables à la Direction Départementale des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle dont relève leur résidence. Ceux de l'Atlantique et du Littoral se présenteront au **CEG Sainte Rita** en face de l'Office du Baccalauréat.

Quant aux candidats officiels, leurs convocations seront imprimées en ligne et distribuées par leur chef d'établissement.

Les épreuves pratiques du Baccalauréat 2025 débiteront :

- le **lundi 26 mai 2025** pour les séries E, F1, F2, F3, la Filière Eau et Assainissement ;
- et le **mercredi 28 mai 2025** pour les séries F4 et G1.

Chaque candidat est prié de vérifier son centre de composition des épreuves pratiques sur sa convocation et de prendre connaissance de toutes les informations y figurant afin de s'assurer de l'exactitude de son état civil (**nom, prénoms, date et lieu de naissance**), et faire les formalités de correction au cas où elles comporteraient des erreurs avant le démarrage des phases écrites.



Alphonse da SILVA

Général de l'Office du Baccalauréat



Loterie Nationale du Bénin

4B

La chance tourne,
Aujourd'hui
C'est mon tour !

Loto 5 sur 90 chaque jour est une chance